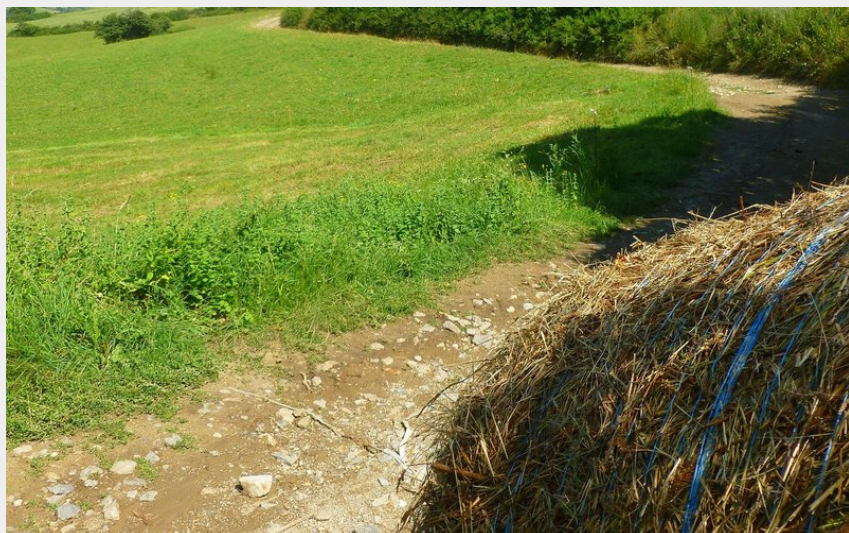
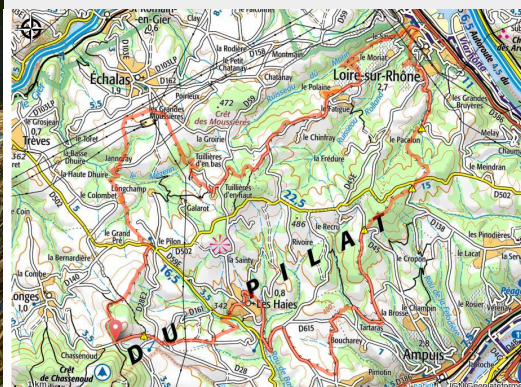


# équestre Chassenoud, Les Haies



chemin après le col de Chassenoud (Maxime Versini)



La durée est calculée sur une base de 7km/h.

Cette randonnée vous est proposée par le Parc Naturel Régional du Pilat.

Découvrez les chemins calmes et les vestiges de la Maison de Sara. Vous passerez par quelques hameaux sympathiques et traverserez plusieurs ruisseaux rafraichissants.

## Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 6 h

Longueur : 42.0 km

Dénivelé positif : 1286 m


Difficulté : Facile

Type : Boucle

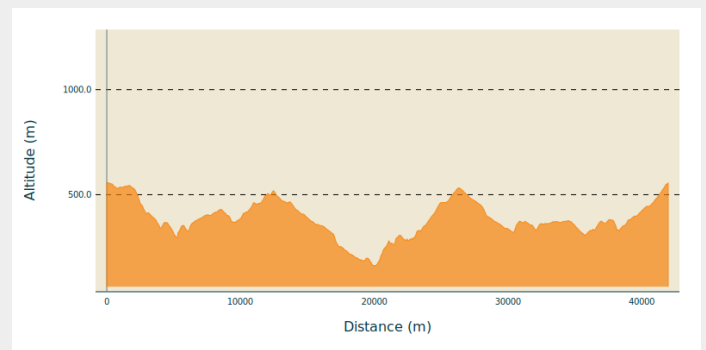
# Itinéraire

**Départ** : Col de Chassenoud

**Arrivée** : Col de Chassenoud

**Balisage** :  Sentier équestre

## Profil altimétrique

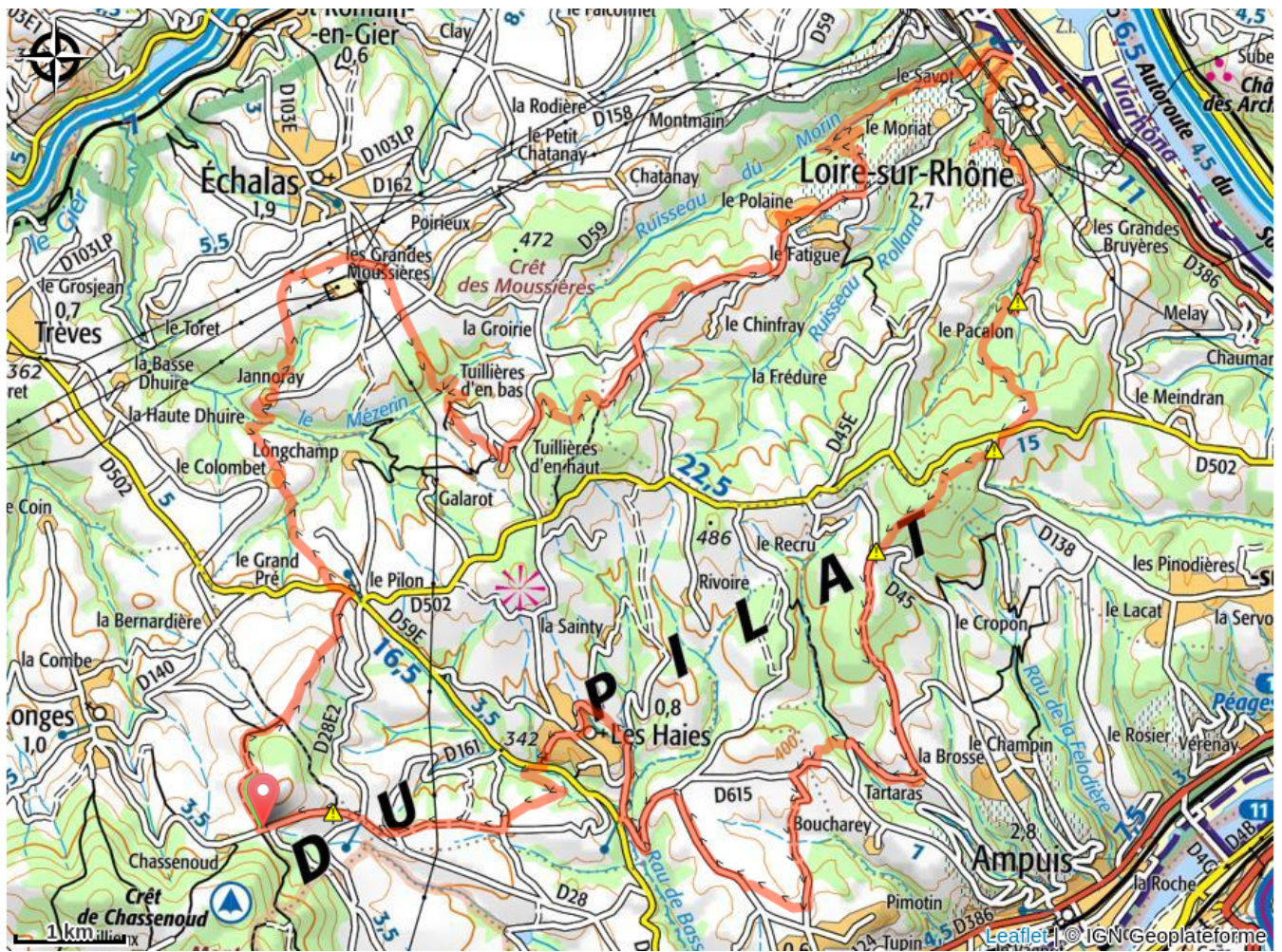


Altitude min 162 m Altitude max 557 m

Partez du parking du col de Chassenoud en direction de la Magdeleine (chemin de terre). Descendez vers la Fournachère et longez la route sur 200 mètres puis prenez le chemin à droite, entre les champs. Vous traverserez le hameau de Colombet avant de rejoindre Jannoray. Continuez sur le chemin de terre jusqu'à Le Cri puis traversez les hameaux de la Tuillières d'en Bas et d'en Haut puis rejoignez le col du Bourrin.

Ensuite, traversez Le Polaine et le ruisseau du Morin avant d'atteindre Loire-sur-Rhône. Rejoignez ensuite Le Grisard et prenez le sentier ombragé de la forêt de Grand Plomb qui vous mènera à Tartaras puis dirigez vous vers Les Haies. Vous terminerez la balade sur une portion de route qui vous guidera au parking du col de Chassenoud.

# Sur votre route...



# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

Consultez la météo avant chaque départ

Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent

Gardez les chiens en laisse

N'allumez pas de feu

Remportez vos déchets

Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.



Prudence, sur cet itinéraire, vous pourriez croiser des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances.

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/>